

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 17 (1937)
Heft: 3

Rubrik: Assemblée générale de la Section de Lyon : rapport du comité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

miques, en apparence divergents, dans la réalité étroitement liés, de l'un et l'autre pays.

L'affirmation de cette corrélation des intérêts économiques suisses et français m'amène tout naturellement à rendre hommage une fois de plus aux efforts féconds et méritoires des organes et des membres de la Chambre de Commerce Suisse en France pour faire admettre de part et d'autre de la frontière cette vérité primordiale et pour la transposer sur le plan des réalisations. Il me reste donc encore l'agréable devoir de remercier chaleureusement votre Compagnie et, en particulier, de féliciter votre distingué Président, M. Brandt, et votre actif et sympathique Secrétaire général, M. de Pury, pour la collaboration précieuse dont la Légation leur est redevable, le zèle persévérant qu'ils mettent à défendre les intérêts dont ils ont la garde et l'activité éclairée qu'ils déploient à m'aider dans cette tâche souvent ardue, mais essentielle : maintenir et améliorer nos relations commerciales avec la France.

Ce travail obstiné auquel vous vous vouez, j'y ai assisté depuis bien longtemps, car il y a, ces

jours-ci, vingt ans, qu'étant Chef de la Division des Affaires étrangères à Berne, j'avais reçu l'ordre de M. le Chef du Département Politique de m'entretenir avec deux Confédérés qui venaient de Paris. C'étaient feu M. Moricand et votre Président fondateur, l'honorable M. Dobler; une conférence convoquée au Palais fédéral mit nos deux compatriotes de Paris en présence de quelques personnalités du monde économique suisse et M. Dobler s'en souviendra certainement, ce furent ainsi les premières conversations qui aboutirent plus tard à la création de la Chambre de Commerce suisse en France; vaillamment, vous avez, Messieurs, fait votre chemin et je vous en félicite cordialement.

L'année 1937 sera pleine d'occupations pour vous. Vous saurez faire face au travail qui se présentera et vous saurez, pendant cette année d'exposition, rendre les services que tous nous attendons de votre dévouement et de votre patriotisme; continuez à aller courageusement de l'avant, Messieurs. Nous vous entourons de notre reconnaissance et de notre confiance.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE LYON

RAPPORT DU COMITÉ

SECTION DE LYON

Assemblée générale du 9 février 1937

MONSIEUR LE CONSUL,
MESSIEURS,

Nous vous avons présenté notre dernier rapport annuel le 13 mai 1936.

Ce même jour vous avez accepté le Règlement particulier de notre Section. L'article quatrième de ce Règlement stipule que notre Section doit tenir son Assemblée générale dans le premier trimestre de chaque année.

C'est donc en vertu de cette disposition statutaire que nous vous avons convoqués aujourd'hui.

Récemment, et la décoration de cette salle en témoigne encore, MM. Demilly et Pierre Palais nous parlèrent de la Photographie au service du Commerce. Nous empiétons déjà sur 1937, mais nous saisissons cette occasion pour remercier les organisateurs bénévoles à qui cette très intéressante manifestation est due.

Cette exposition de photographies et d'affiches nous amène tout naturellement à parler de notre activité aux Foires et Expositions de l'année passée.

Foire — Expositions

Nous vous avons dit combien nous déplorions l'indigence de la participation suisse à la Foire

✽

Avant de relater notre activité en 1936, nous tenons à rendre un hommage particulier à la mémoire de M. Henry LOHRER, décédé le 21 juin 1936. M. LOHRER fut le premier Président de notre Section de Lyon; membre assidu durant de longues années, la maladie même ne l'empêchait pas de prendre part à nos manifestations.

De nombreux membres de notre Compagnie tinrent à témoigner de leur sympathie à la famille de notre Président fondateur; nous lui réitérons nos très sincères condoléances.

Messieurs, je vous invite à vous lever pour honorer la mémoire de notre sociétaire et ami.

✽

L'année 1936, malgré le trouble qu'elle comporta, n'a pas entravé la bonne marche de notre Section. Voici exposés les différents chapitres de notre rapport :

Comité

Depuis le 13 mai 1936, M. Walter HERSBERGER fait partie du Comité qui se présente actuellement comme suit :

Président d'Honneur :

M. le Consul Georges MEYER.

Président :

M. Jacques MULLER (cuir et chaussures).

Asseseurs :

MM. Albert AMMANN (tissage de soieries). — Edouard BARBEZAT (électro-mécanique). — Thierry DE BOCCARD (banque). — Paul GRUAZ (pyrotechnie agricole). — Walter HERSBERGER (transports). — Albert JOHO (constructions). — Edouard WAELLI (conserves alimentaires). — Louis WEGELIN (exportation).

Nous adressons à Monsieur le Consul nos vifs remerciements. L'actif intérêt qu'il ne cesse de témoigner à nos travaux nous est un constant et précieux encouragement.

Deux Membres de notre Comité sont également Membres du Conseil d'Administration de notre Compagnie. En cette qualité, M. Louis WEGELIN participe aux travaux de la Section coloniale; et M. MULLER siège à la Commission Economique Franco-Suisse.

Le Comité s'est réuni quatre fois durant cet exercice : les 8 avril, 6 mai et 2 décembre 1936 et le 3 février 1937.

Dans ses deux premières réunions il s'est occupé, comme nous vous l'avons déjà dit dans notre dernier rapport, du Règlement particulier de notre Section et du Règlement Intérieur de notre Compagnie. En décembre il s'est réuni pour prendre une décision relativement aux radiations à prononcer et aux démissions à accepter. Ces derniers jours il s'est occupé de la présente Assemblée.

Vous allez être appelés tout à l'heure à nommer votre Comité pour l'exercice 1937. Statutairement il se renouvelle par tiers chaque année.

Le Comité sortant recommande à vos suffrages les candidats qu'il vous propose; tous pourraient se prévaloir de leur compétence commerciale ou industrielle; leur dévouement et leur assiduité sont pour nous des gages tout aussi précieux.

Relations avec le Siègè Central

Les rapports avec Paris ont été des plus cordiaux. Notre Secrétaire fut notamment invité à participer à différentes manifestations les 23, 24 et 25 novembre à Paris. M. Béguelin assista à une réunion de la Commission de la main-d'œuvre et il put constater que notre activité, relativement au placement des stagiaires et aux interventions de notre Compagnie au Ministère du Travail et auprès des Autorités de police, est tout à fait conforme aux désirs du Conseil.

Notre Secrétaire assista également au banquet après lequel parla M. Paul Reynaud, ancien ministre, et à la pose de la première pierre du pavillon suisse à l'Exposition.

Réunions mensuelles et Conférences

Notre Section s'est réunie chaque mois, et un nombre variable de sociétaires, hormis les habitués, ont fréquenté ces réunions.

Les préoccupations grandissantes de nos sociétaires, surtout durant le second semestre de l'année passée, n'ont pas donné de loisirs suffisants à nos Membres pour préparer des conférences.

En mai dernier nous vous avons parlé des manifestations du début de l'année : visite de M. Léon Mathez, Secrétaire administratif de notre Compagnie, et causeries de MM. Berthod et Béguelin. Nous n'y reviendrons pas.

Après l'Assemblée générale du 13 mai, notre Président, M. Jacques MULLER fit une conférence sur « Un essai d'organisation corporative dans l'industrie et le commerce de la chaussure en France ». La loi, dite « Le Poullen », qui impose à cette industrie un arrêt de deux ans dans le développement des moyens de production et de vente, offrit au conférencier une base d'argumentation. Par une étude de l'organisation et des méthodes de travail de la maison Bata il démontra le danger que constituerait, pour l'industrie de la chaussure française, l'extension de la production en grandes séries standardisées.

En novembre, M. Pelossier fit une conférence sur la Graphologie et les services que cette science peut rendre au commerce.

En décembre nous avions le plaisir d'avoir à notre table M. Touzot, Administrateur de la Foire Internationale de Lyon, qui nous accorda le déllice de sa conversation érudite et étincelante.

de mars 1936. Notre Secrétaire s'était ingénié à mettre cette insuffisance en évidence dans un rapport nouveau par sa conception. Une centaine de photographies et dix phrases; la conclusion s'imposait : une participation indigente est à rejeter parce qu'elle passe inaperçue. La réaction du côté suisse n'a pas tardé... récemment nous avons été chargés de retenir un important groupe de six stands pour la foire prochaine.

Nous avons été appelés à collaborer à l'Exposition des Sports d'hiver, en septembre 1936. A cette occasion, nous n'avons pas manqué de formuler nos critiques et de faire valoir notre expérience.

Etat des Membres

Durant l'année 1936 nous avons obtenu dix adhésions nouvelles. Nous avons été malheureusement amenés à accepter différentes démissions et à prononcer quelques radiations. Ces décisions influent plus sur le nombre de nos sociétaires que sur les recettes car les radiations visaient justement des sociétaires en retard quant au paiement de leurs cotisations.

Au 1^{er} janvier 1937 nous comptons cent quarante-huit sociétaires, soit trois de plus qu'au 31 décembre 1935. Quatre adhésions nouvelles ont été reçues depuis le début de 1937; notre Section compte donc aujourd'hui cent cinquante deux membres.

Finances

L'exercice 1936 s'est terminé par un excédent de dépenses de 2.037 fr. 45. Les cotisations en retard, certainement récupérables, ramèneront ce déficit à moins de mille francs.

En 1936 nous avons encaissé 21.750 francs de cotisations, et nous avons eu 310 francs d'autres recettes.

Nous avons dépensé 23.787 fr. 45, dont 6.887 francs 45 pour location, téléphone, éclairage, chauffage et tous autres frais de bureau.

Locaux

Aucun changement n'a été apporté à nos locaux. Nous continuons à avoir les meilleurs rapports de bon voisinage avec le Consulat, et nous sommes heureux de mettre notre salle de réunions à la disposition de la Société suisse de Bienfaisance qui y tient ses séances.

Activité courante du Secrétariat

Des rapports statistiques établis chaque mois par notre Secrétaire, nous extrayons les quelques chiffres suivants pour vous donner une idée de l'activité journalière de notre Secrétariat :

En 1936 nous avons reçu 1.219 visiteurs; nous avons tenu 1.068 conversations téléphoniques, et nous avons fait 339 démarches extérieures.

Nous avons reçu 755 lettres, et nous en avons envoyé 940. Nous avons reçu 995 journaux et imprimés; nous avons envoyé 2.142 circulaires et imprimés. A ceci viennent s'ajouter les 200 kilogrammes d'imprimés distribués par nos soins soit à la Foire de mars, soit à l'Exposition de Sport d'hiver. A 71 correspondants, nous avons envoyé de la documentation touristique, nombreux dépliants et itinéraires.

Nos statistiques mensuelles mentionnent, sous la rubrique « Rapports avec les administrations françaises », que nous avons reçu 583 visiteurs, tenu 298 conversations téléphoniques et fait 202 démarches extérieures. Cette activité comprend tout ce que nous faisons pour le renouvellement des permis de séjour de nos sociétaires, des membres de leur famille et de leurs employés.

Si les formalités sont actuellement bien simplifiées il n'en était pas de même au début de 1936, et il nous fallut toute notre vigilance pour louver entre les services de la Main-d'Œuvre et de la Préfecture. Nous avons pu nous substituer à nos sociétaires; nous croyons qu'ils nous savent particulièrement gré de cette activité.

A cette occasion nous tenons à remercier les Autorités françaises pour l'accueil cordial et empressé qu'elles ont toujours réservé à notre Secrétaire.

Nous ne manquerons pas de remercier également le Consulat de Suisse pour l'appui qu'il nous a prêté à de trop nombreuses occasions, lorsqu'il fallait notamment recourir contre des décisions arbitraires ou entachées d'erreur.

Nos rapports avec le Consulat de Suisse ont été très suivis également en ce qui concerne le placement des stagiaires suisses. Une vingtaine de jeunes Suisses ont été placés dans notre région

depuis la conclusion de l'arrangement franco-suisse de 1935. En 1936 nous avons trouvé du travail à douze d'entre eux. Le Consulat a transmis les demandes pour avis favorables et nous nous sommes chargés d'obtenir les cartes d'identité.

Nous attachons une grosse importance au placement des stagiaires, et les jeunes Suisses, entreprenants et courageux qui viennent tenter leur chance, peuvent compter sur notre aide. Nous ne leur prodiguons pas seulement les conseils, mais nous leur trouvons réellement des places dans lesquelles ils peuvent se perfectionner pour leur bien personnel et dans l'intérêt général. La qualité de la main-d'œuvre dépend surtout, à notre avis, du soin qu'on apporte à la créer.

Ajoutons que notre Chambre de Commerce s'est chargée du placement en Suisse des stagiaires français; notre Section s'est déjà occupée de cette nouvelle activité.

*
**

Nos rapports avec les bureaux officiels suisses et les Chambres de Commerce ont été très suivis. De nombreux renseignements nous sont journellement demandés; le tarif douanier suisse est consulté tous les jours aussi.

La liste des sujets de renseignements serait très longue à établir et surtout fastidieuse à lire. Renseignements commerciaux et douaniers comportent, en effet, 230 visiteurs reçus, 250 conversations téléphoniques et 26 démarches extérieures, 137 lettres reçues et 183 expédiées.

En terminant, nous voulons remercier tout spécialement notre Conseil d'administration et le Secrétariat général pour l'appui qu'ils nous donnent.

L'amabilité de notre Consulat et de son chef, notre Président d'honneur, est aussi pour nous une grande source de satisfaction.

Enfin, à tous ceux qui nous ont aidé et qui nous continuent journellement leur bienveillant concours, nous disons cordialement merci.

Pour le Comité de la Section de Lyon.

Le Président : MULLER.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE MARSEILLE

RAPPORT DU COMITÉ

SECTION DE MARSEILLE

Assemblée Générale du 4 février 1937

MONSIEUR LE CONSUL,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION,
MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Conformément à l'usage, les Membres de la Section de Marseille de la Chambre de Commerce Suisse en France ont été convoqués aujourd'hui en Assemblée générale pour entendre et approu-

ver, s'il y a lieu, le rapport que le Comité a bien voulu me charger de vous présenter sur l'exercice 1936 et sur l'activité de notre Section durant cette période. Notre trésorier vous exposera ensuite la situation financière de la Section.

Aperçu général

Commencée sous le signe de l'incertitude, l'année 1936 a été caractérisée par une véritable pléthore d'événements politiques, économiques et sociaux. Étroitement liés les uns aux autres, ces événements expliquent les réactions et les